

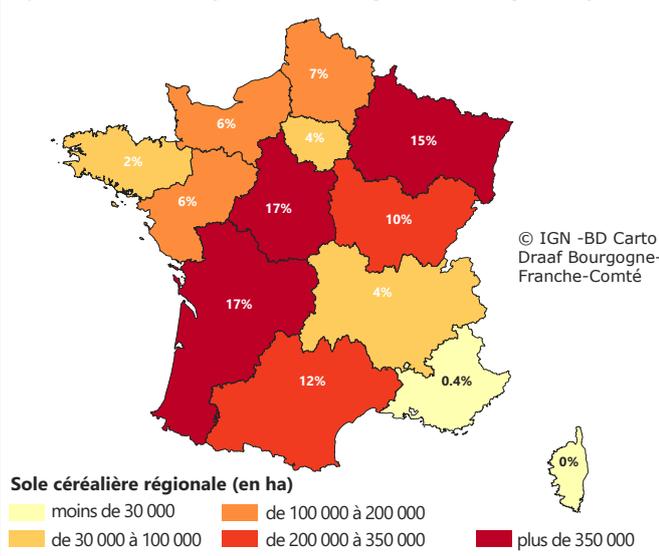
LA FILIÈRE OLÉOPROTÉAGINEUX

Avril 2020 N°2

L'assolement en oléoprotéagineux est fortement modifié en Bourgogne-Franche-Comté

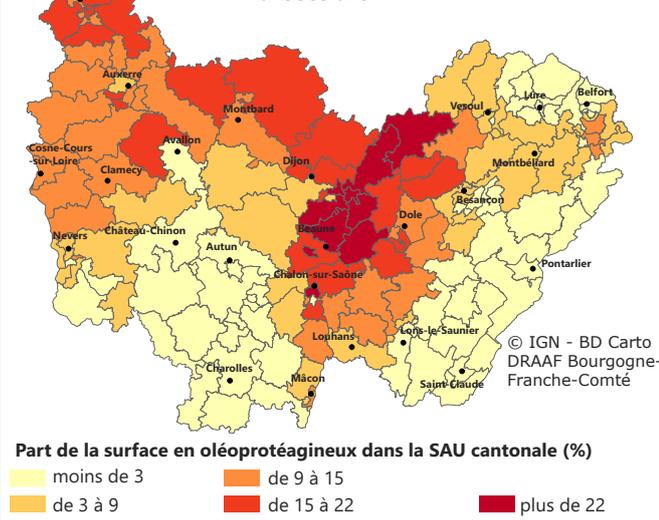
La Bourgogne-Franche-Comté est la 5ème région productrice d'oléoprotéagineux de France avec une sole de 211 300 ha. Dernièrement, la répartition de ces différentes cultures connaît de profonds changements. Le colza, première culture d'oléoprotéagineux de Bourgogne-Franche-Comté perd pratiquement la moitié de sa sole en 2019 pour n'occuper plus que 104 000 ha. La surface libérée n'est que partiellement reprise par les autres oléoprotéagineux.

Fig 1. BFC, 5ème région de France pour les oléoprotéagineux



Source : Agreste - Statistique Agricole annuelle 2018

Fig 2. Des oléoprotéagineux bien présents dans l'Yonne et la Côte d'Or



Source : Registre parcellaire graphique 2019

En 2019, les oléoprotéagineux ne couvrent plus que 8 % de la Surface Agricole Utile régionale, contre 10 % en moyenne précédemment avec 183 600 ha d'oléagineux et 27 700 ha de protéagineux. La Côte-d'Or et l'Yonne demeurent les principaux producteurs avec 60 % des surfaces cultivées en région.

Jusqu'à présent, la Bourgogne-Franche-Comté représentait 12 % de la sole en colza de France, avec de l'ordre de 190 000 ha. Face aux conditions climatiques estivales asséchantes rendant l'implantation des colzas de plus en plus hasardeuse et l'absence de techniques de luttes efficaces contre les insectes ravageurs, les surfaces implantées sont divisées par deux pour s'établir à 104 000 ha en 2019. L'Yonne n'est plus le premier département de France, en terme d'assolement en colza, il est dorénavant dépassé par l'Eure-et-Loir et la Marne (et talonné par la Vienne et la Côte d'Or).

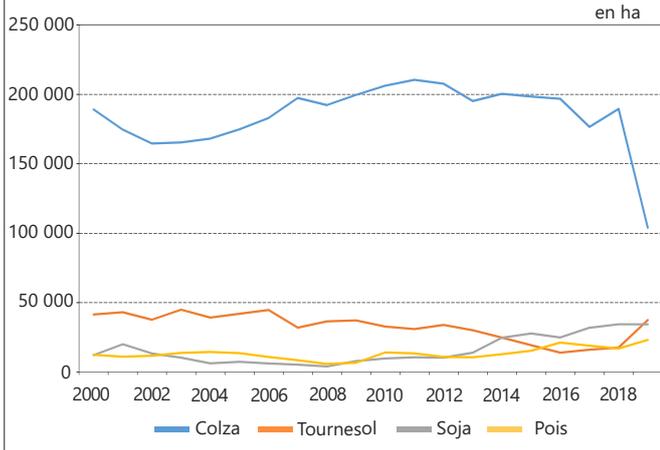
Si la moitié de ces surfaces libérées est réorientée vers des céréales, le reste profite au développement des cultures de tournesols et de pois protéagineux avec respectivement 37 450 ha et 23 140 ha, soit une augmentation de 112 % et 38 % par rapport à 2018. La sole en soja demeure stable à hauteur de 34 370 ha.

Fig 3. Surfaces en oléoprotéagineux par département

en ha	21	25	39	58	70	71	89	90	BFC
Colza	38 800	2 100	5 100	6 400	17 000	10 500	23 200	850	103 950
Tournesol	7 300	90	660	10 400	1 100	1 600	16 300	0	37 450
Soja	10 600	1 200	5 800	1 200	5 200	8 800	1 400	170	34 370
Moutarde	4 900	0	20	260	10	260	550	0	6 000
Pois	5 800	90	220	2 900	380	550	13 200	5	23 145
Fèveroles	600	20	120	1 040	250	140	2 300	0	4 470
Ens. Oléopro.	68 480	3 600	11 965	22 490	23 985	21 880	57 860	1 040	211 300

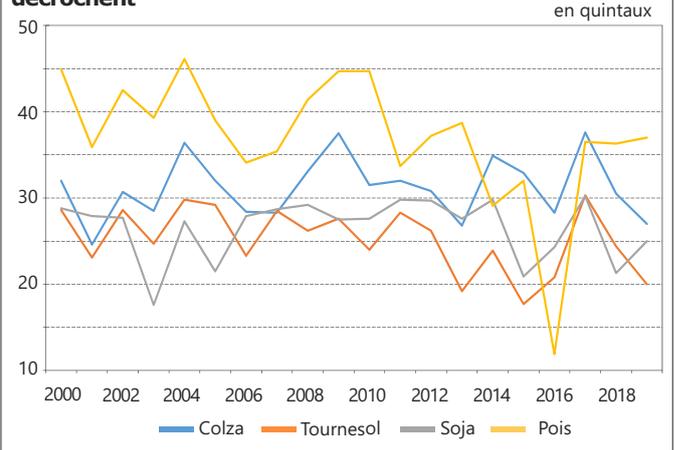
Source : Statistique Agricole Annuelle Provisoire 2019

Fig 4. La surface en colza enregistre une brusque chute



Source : Agreste - Statistique Agricole Annuelle (et SAP 2019)
Zonage : Bourgogne-Franche-Comté

Fig 5. Sur 20 ans, les rendements du tournesol et du pois décrochent



Source : Agreste - Statistique Agricole Annuelle (et SAP 2019)
Zonage : Bourgogne-Franche-Comté

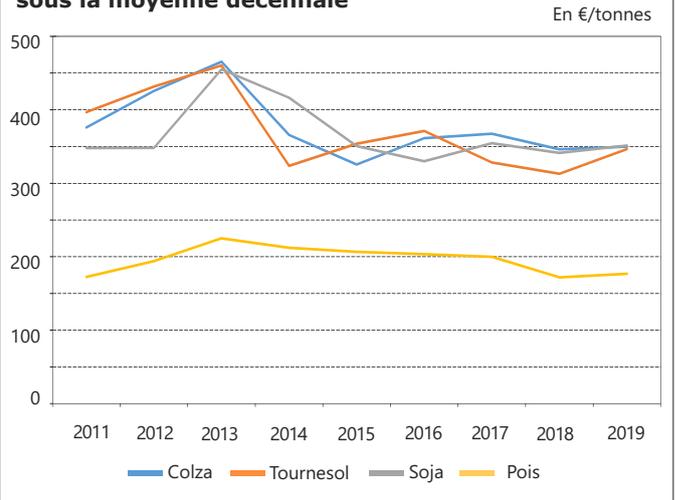
L'évolution des rendements des principaux oléoprotéagineux est aussi contrastée. Si on excepte les évolutions interannuelles, les rendements du colza et du soja sur la période 2000 à 2019 sont demeurés stables, avec respectivement 31 q/ha et 26 q/ha de moyenne. Alors que pour le tournesol et les pois, les résultats semblent orientés vers l'amointrissement. Ainsi en 20 ans (comparaison des moyenne 2000-2009 et 2010-2019), le tournesol rend 3 q/ha et le pois perd 7 q/ha. Cette diminution peut s'expliquer en partie par la fréquence plus importantes des aléas climatiques.

Les cours des oléoprotéagineux connaissent sur 10 ans de fortes variations. En 2013, année de forte sécheresse, les rendements sont réduits. Aussi, les prix grimpent ; pour les principaux oléagineux (colza, tournesol et soja) ceux-ci dépassent les 455 €/tonne. Ce niveau de prix, représente un gain de 90 €/tonne au regard de la moyenne décennale. En revanche, en 2018 et 2019, les prix sont au plus bas, si on excepte 2015, ils sont proches de 350 €/tonne.

Pour le pois, le scénario est pratiquement identique, bien que les écarts soient plus contenus. Il vaut 177 €/tonnes en 2019 soit 19 €/t de moins que la moyenne décennale.

Commentaire Fig 5 : En 2016, le rendement des pois s'effondre en raison de la bactériose (*Pseudomonas syringae*). Les lésions occasionnées sur les tissus conduisent à un dessèchement de ces derniers. Il n'existe pas de solutions chimiques homologuées. Les gelées favorisent ces attaques en occasionnant des blessures et seules les conditions sèches de printemps peuvent stopper la maladie.

Fig 6. En 2019, les prix des oléoprotéagineux sont sous la moyenne décennale



Source : FranceAgrimer

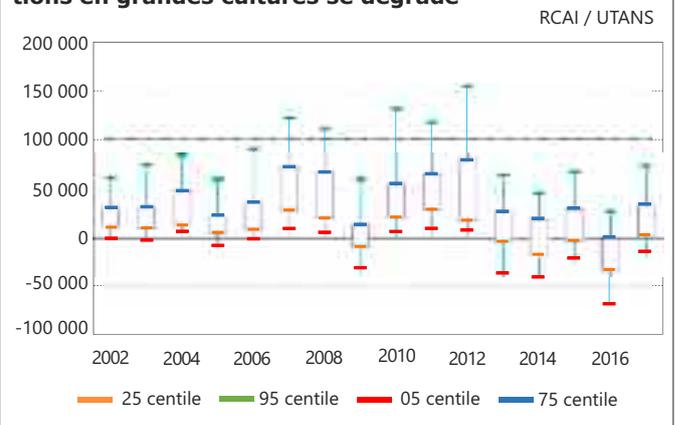
Zonage : Bourgogne-Franche-Comté

Fig 8. Nombre d'exploitations céréalières

	2000	2010	2013	2016
Exploitations avec oléagineux	12 674	7 709	7 308	7 356
dont moyennes et grandes	12 035	7 310	7 049	7 125
dont spécialisées (OTEX 1516)	6 636	4 581	4 484	4 416
Exploitations avec protéagineux	1 419	1 673	1 170	1 987
dont moyennes et grandes	1 370	1 638	1 164	1 969
dont spécialisées (OTEX 1516)	900	1 077	725	1 261

Sources : Agreste - Recensement agricoles 2000 et 2010, Enquêtes structures des exploitations 2013 et 2016
Zonage : Bourgogne-Franche-Comté

Fig 7. Depuis 2013, le résultat courant des exploitations en grandes cultures se dégrade



Source : Agreste - Réseau d'Information Comptable Agricole
Zonage : Bourgogne-Franche-Comté

Commentaire Fig 7 : en 2017, 25 % des Unités de Travail Annuel Non Salariées (UTANS) des exploitations en grandes cultures ont un Résultat Courant Avant Impôts (RCAI) inférieur ou égal à 0 €

La collecte des oléoprotéagineux est majoritairement effectuée par les coopératives : Dijon Céréales, Interval, Ynovaé, Bourgogne du sud, Terre Comtoise, 110 Bourgogne et la COCEBI. Le négoce est également présent dans la région : Groupe Soufflet, Etablissements Bresson, Ruzé, Giroux, Faivre, Jacquot, Thiébaud, Sénograin. La prise en compte des attentes sociétales, au travers de la mise à disposition des consommateurs d'aliments à base de protéines végétales et du développement de filière non OGM pour l'alimentation animale, devrait permettre une relance des cultures oléoprotéiques. Ainsi de nombreuses laiteries proposent désormais un lait garanti sans OGM.

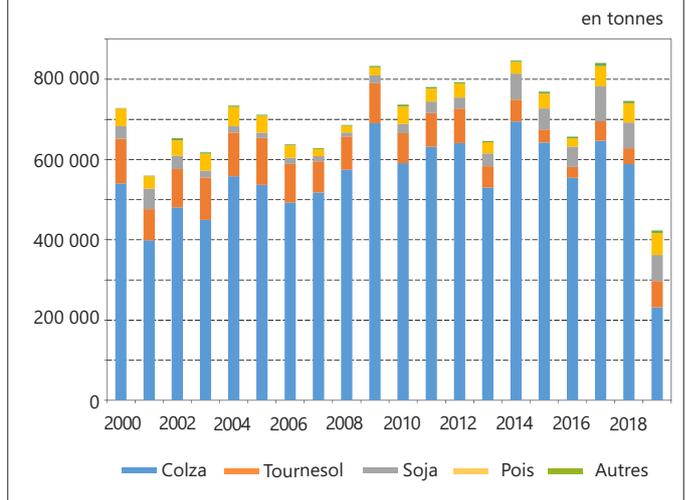
Depuis 2018, l'union Alliance BFC (composée de Dijon Céréales, de Bourgogne du Sud et de Terre Comtoise) œuvre à proposer aux exploitants des solutions pour développer la valeur ajoutée, notamment en valorisant la complémentarité des productions animales et des grandes cultures.

En 2019, les usines de transformation de Bourgogne-Franche-Comté ont utilisé 245 000 t d'oléoprotéagineux : colza, soja, tournesol, fèves, féveroles, pois, lin et tourteaux. L'alimentation animale est de loin le principal débouché en région.

Un tiers des volumes sont transformés à Chalon-sur-Saône dans l'usine Extrusel. Redémarré en 2014, le site est propriété des coopératives Dijon céréales, Bourgogne du Sud, Interval, Terre d'alliances et Terre comtoise. Extrusel dispose de trois lignes de trituration, dont une exclusivement dédiée au soja (30 000 t/an). Partenaire depuis 2018 de la charte « Soja de France », Extrusel produit une alimentation animale sans OGM et locale. Son procédé d'extraction sans solvant permet d'obtenir un tourteau riche en matières grasses et protéines.

L'expérience acquise grâce à Extrusel a permis aux trois coopératives de l'Alliance BFC (Bourgogne du Sud, Dijon céréales et Terre comtoise) d'ouvrir, fin 2019, l'usine Selvah (Société pour l'extrusion de légumineuses valorisées en alimentation humaine).

Fig 9. Répartition de la collecte d'oléoprotéagineux



Source : FranceAgrimer

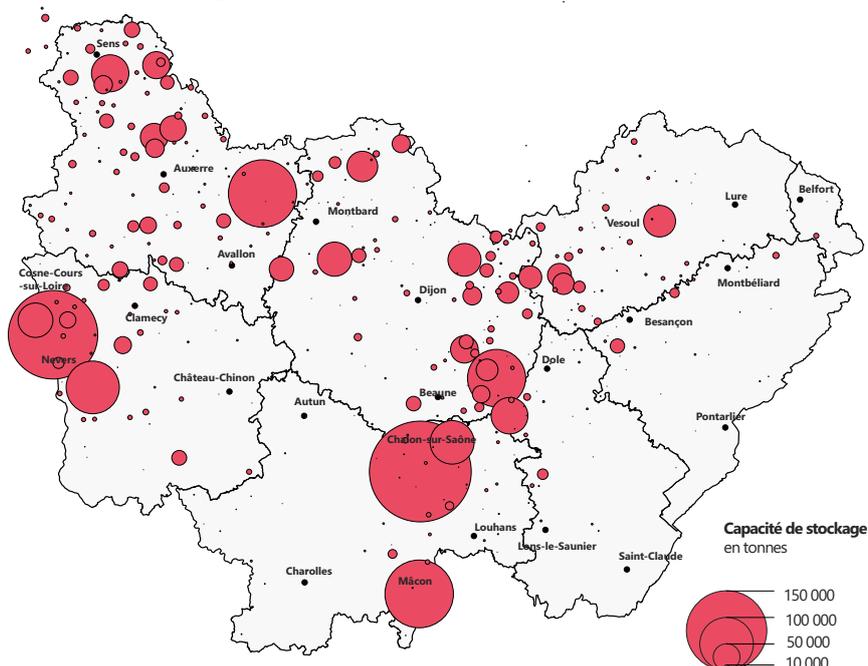
Zonage : Bourgogne-Franche-Comté

Soutenu par Sofiproteol, ce projet basé à Ciel (Saône-et-Loire) vise à conquérir le marché des protéines végétales sans additif et sans OGM, utilisées dans les plats préparés carnés et végétariens. D'abord concentrée sur le soja, Selvah a pour ambition d'appliquer ses techniques innovantes à d'autres produits comme les lentilles ou les pois chiches.

Une filière graine de lin se déploie sur le territoire de l'ex Franche-Comté. Cette filière regroupe plus de 80 adhérents au sein d'un GIEE «Lin avec l'autre». Les établissements Chays frères, sur le site de Moulins d'Avanne près de Besançon, fabriquent de l'aliment pour le bétail à base de lin.

Pour répondre à une demande croissante des élevages bio, les établissements Dornier, dans le Doubs, incorporent sur le site de Bannans plus de 5 500 t/an d'oléoprotéagineux, dont 2/3 de soja.

Fig 10. Des silos proches des lieux de production



© IGN - BD Carto
DRAAF Bourgogne-Franche-Comté

Source : FranceAgrimer

La production d'oléoprotéagineux en Agriculture Biologique

Le nombre d'exploitation en Agriculture Biologique (AB) produisant des oléoprotéagineux connaît une augmentation depuis 2015, mais en 2018, l'accélération est encore plus marquée, particulièrement pour les exploitations produisant des oléagineux. Ainsi, ces derniers sont mis en culture par 367 exploitations et ce sont 266 exploitations qui produisent des protéagineux (non exclusif).

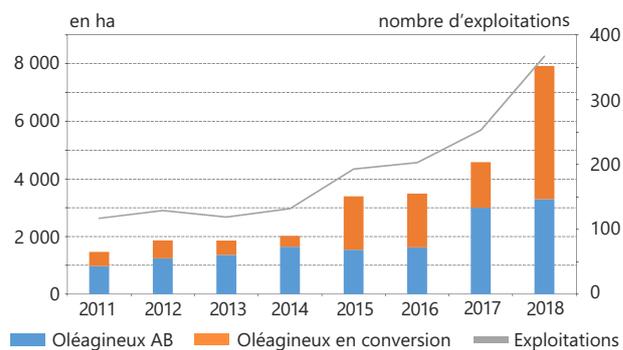
Les oléagineux cultivés en AB couvrent 3300 ha dont 1990 ha de soja et 780 ha de tournesol. Les protéagineux représentent 3900 ha dont 1800 ha de lentilles et 980 ha de pois. Toujours en 2018, ce sont 6370 ha qui sont en conversion, qui ne seront pas forcément des oléoprotéagineux AB à terme.

En particulier, ce sont plus 3000 ha de colza qui sont en conversion C1 (1ère année) et 30 ha en C2, contre seulement 210 ha en culture sous signe AB. Ce phénomène, s'explique notamment par l'échéance administrative des déclarations à la PAC. Ainsi un colza peut être conduit en conventionnel jusqu'au 15 mai, et à cette date passer en conversion à 1 mois et demi de la récolte.

Ainsi, le développement des oléoprotéagineux devrait davantage profiter aux pois (940 ha en conversion), au soja (820 ha) et au tournesol (690 ha).

A noter que les pois chiches qui représentent aujourd'hui 130 ha de la sole AB, couvrent 190 ha en conversion.

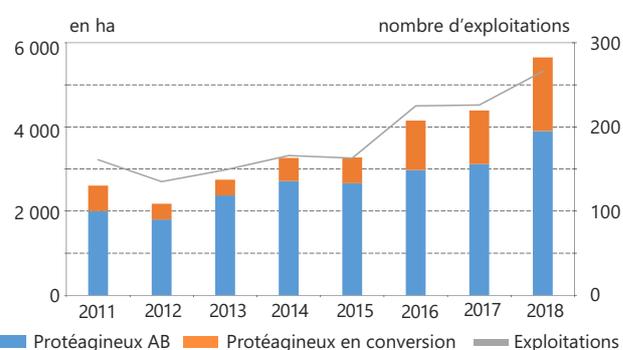
Fig 11. Surfaces en oléagineux AB et nombre d'exploitations



Source : Agence Bio 2019

Zonage : Bourgogne-Franche-Comté

Fig 12. Surfaces en protéagineux AB et nombre d'exploitations



Source : Agence Bio 2019

Zonage : Bourgogne-Franche-Comté

Fig 13. Répartition des surfaces en oléoprotéagineux par département en 2018

		Côte-d'Or	Doubs	Jura	Nièvre	Haute-Saône	Saône-et-Loire	Yonne	Territoire de Belfort	Bourgogne-Franche-Comté
en ha										
Nombre d'exploitations		94	8	35	32	36	21	139	2	367
Colza	AB	38	--	6	19	104	2	41	--	210
	en conv	734	--	36	400	126	35	1734	--	3065
Soja	AB	559	48	401	149	317	193	314	--	1981
	en conv	354	6	212	25	92	48	84	--	821
Tournesol	AB	153	--	13	67	38	17	489	--	777
	en conv	91	--	27	106	1	3	461	--	689
Ens. Oléagineux	AB	813	52	419	235	459	219	1095	--	3292
	en conv	1185	24	275	536	218	86	2299	--	4623
Nombre d'exploitations*		71	3	10	32	20	17	113	--	266
Pois	AB	304	--	9	76	63	16	505	--	973
	en conv	220	--	12	78	3	11	615	--	939
Lentilles	AB	351	--	--	203	--	--	1233	--	1787
	en conv	4	--	--	17	--	--	221	--	242
Ens. Protéagineux	AB	789	7	71	493	264	59	2194	--	3877
	en conv	279	2	14	171	6	56	1221	--	1749

*hors lentilles et pois chiches
Source : Agence Bio 2019

www.agreste.agriculture.gouv.fr

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Bourgogne Franche-Comté

Service Régional de l'information Statistique et Économique
4 bis Rue Hoche - BP 87865 - 21078 Dijon Cedex
Mél : srise.draaf-bourgogne-franche-comte@agriculture.fr
Tél : 03 80 39 30 12

Directeur : Vincent Favrichon
Directeur de la publication : Florent Viprey
Rédacteur : Laurent Barralis
Composition : Yves Lebeau
Dépôt légal : à parution
ISSN : en cours
© Agreste 2020